

ABONNEMENT.

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
RWIG, r. Amboise-Richel., 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAYAL-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Septembre 1881.

LE PAYS DE LA LIBERTÉ.

Cette République américaine dont les ré-
publicains de France ont si souvent fait
l'éloge, ce pays de toutes les libertés, liber-
tés civiles et liberté religieuse, ce pays où
la persécution est inconnue, vient de don-
ner aux républicains de France un grand
exemple.

En prenant la succession du président
Garfield, le président Arthur a solennelle-
ment appelé sur son gouvernement les béné-
dictions de la divine Providence, et la popu-
lation tout entière des Etats-Unis a applaudi
à cet acte religieux de son premier magis-
trat.

La République des Etats-Unis, il est vrai,
nous dépasse à tous les points de vue. Ce
peuple si jeune accomplit des merveilles.
Son commerce acquiert des développements
prodigieux ; son industrie est d'une fécon-
dité invraisemblable ; et nos savants, jeunes
et vieux demeurent stupéfiés devant les dé-
couvertes pour ainsi dire miraculeuses de
ses hommes de science.

Nous autres, nous restons stationnaires.
Nous sommes en train de nous faire rouler
par les autres nations dans nos négociations
commerciales ; nous ne savons plus faire la
guerre, et la liberté américaine nous est in-
connue.

M. Ferry et M. Gambetta lui-même dé-
clarent que les républicains français ont
besoin d'être conduits. Nos républicains ont
la manie dirigeante au suprême degré ; les
élections du 21 août nous l'ont bien prouvé.

Les républicains français, ces fanfarons
de liberté, n'ont jamais eu que le génie de
la persécution et de la désorganisation.

M. Ferry décroche les crucifix des écoles,
et M. Farre supprime les aumôniers de
l'armée.

Il est vrai que M. le préfet de police et ses

agents sont sur les dents, et que nos trou-
pes d'Afrique sont mal commandées et mal
nourries.

Les Américains prospèrent et ils rendent
grâce à Dieu.

Les Français persécutent la Religion, et
ils croient avoir tout fait pour le bonheur du
pays.

La République américaine s'honore et la
République française se déshonore.

Washington est le pays de la liberté fé-
conde ; Paris devient le pays de la tyrannie
désordonnée.

Parlez-nous des Etats-Unis, messieurs
les jacobins, vantez-les, vous aurez raison.
Mais ne vous comparez pas à eux. Il y a
entre cette République et la vôtre la même
différence qu'entre la nuit et le jour.

Chronique générale.

TOUJOURS LE CACHIS !

La mobilisation recommence de toutes
parts. Dans chaque corps d'armée, on est
obligé de mutiler les bataillons en manœu-
vres pour faire revenir ici 120 hommes, là
130 hommes, d'un autre côté 80, de leurs
garnisons respectives, d'où ils partent en-
suite pour Marseille ou Toulon.

Certains régiments n'ont plus d'hommes.
Croirait-on que le régime de cuirassiers
qui est à Niort a envoyé en Tunisie 125
hommes, qui seront convertis en soldats du
train des équipages ?

Bientôt l'on prendra des fantassins pour
faire des artilleurs. C'est à peine, en effet,
si l'on parvient à compléter les effectifs des
batteries que l'on doit expédier à Marseille.
Ainsi, à Douai, les 9^e et 10^e batteries du
27^e d'artillerie ayant reçu l'ordre de partir
pour la Tunisie, on fit d'abord rentrer des
officiers qui se trouvaient à Cassel ou à
Calais ; on demanda les volontaires, il y en
eut 63. Cela ne suffisant pas, on prit dans
chaque batterie les hommes les plus valides
pour compléter l'effectif demandé (200 hom-
mes). Au moment de se mettre en route, on

reçut un télégramme interdisant le départ
de la classe 1876. Tout était à refaire.

On dut prendre des conducteurs, en faire
des servants, et le détachement partit, em-
menant à peine vingt chevaux.

Le régiment reste donc avec ses attelages
et ses montures à peu près au complet,
mais il n'a plus que cent cinquante conduc-
teurs pour faire le pansage et le service à
cheval.

A Marmande, on a demandé 73 hommes
au dépôt du 25^e de ligne, qui ne les avait
pas. On a failli prendre l'infirmier attaché
à l'hôpital militaire.

Sous ce titre : « Défense de vous dévouer !
Défense de mourir ! » l'Union de Bretagne
apprécie en termes éloquentes le refus op-
posé par le gouvernement à la demande du
R. P. de Damas, qui s'était offert pour
suivre, comme aumônier, nos soldats en Tu-
nisie :

... Ce refus est d'autant plus extraordinaire que
le général Farre a bien voulu autoriser des mem-
bres d'autres congrégations dissoutes, des Capu-
cins, par exemple, à rejoindre là-bas notre armée,
en qualité d'aumôniers militaires.

D'où vient donc, en faveur des Jésuites, cette
préférence blessante ?

On ne veut pas d'eux comme aumôniers militai-
res. Il est clair qu'on ne les accepterait pas davan-
tage comme infirmiers.

Eh ! pourquoi leur refuserait-on le droit de se
dévouer dans nos ambulances, sur nos champs de
bataille, de se pencher sur le grabat de nos braves
soldats malades ou blessés, de les soigner, de les
réconforter, de leur administrer les secours suprê-
mes de la religion, — quitte à contracter peut-être
à leur chevet le germe de quelque fièvre, et à en
mourir !

Non ! immortels persécutés, vous ne soignerez
pas nos malades et nos blessés !

Vous ne tomberez pas, épuisés de fatigue et pres-
que mourants, au chevet des soldats que votre dé-
vouement aura longtemps disputés et enfin arra-
chés à la mort !

De par le général Farre, de par la République :
Défense de vous dévouer !
Défense de mourir !

ALPHONSE POIRIER.

Le général Billot, commandant du 15^e
corps d'armée, et héros de Frigolet, a refusé
le R. P. Bonnet, Jésuite, ancien aumônier
de la garnison d'Avignon. Il lui a préféré
M. l'abbé Chamoux, prêtre du même diocèse,
qui vient de s'embarquer à Toulon, comme
aumônier de la 7^e brigade de renfort. Il a éga-
lement refusé un autre Jésuite, le R. P. de
Lachau, dont deux oncles furent, l'un colo-
nel, l'autre chef de bataillon dans l'armée
française, et qui, après avoir fait bravement
la campagne d'Afrique sous le maréchal Bu-
geaud et celle de 1870-74, a rempli plu-
sieurs années les fonctions d'aumônier de la
garnison de Grenoble.

A ce propos, nous pouvons dire que le
général des Jésuites avait fait offrir au gou-
vernement français vingt-cinq de ses reli-
gieux pour suivre, en qualité de chapelains,
l'armée française en Tunisie. Ses offres ont
été impitoyablement refusées, bien qu'il mit
pour condition expresse que ces vingt-cinq
religieux ne toucheraient quoi que ce soit de
gouvernement et resteraient à la charge de
leur ordre.

Tout commentaire est inutile.

Nécrologie.

Nous lisons dans l'Union, de Paris :

« La France royaliste vient de perdre un
de ses plus dévoués et de ses plus nobles en-
fants.

» Lundi, M. le duc de Chaunes s'est
éteint, au château de Sablé, à l'âge de ving-
t-neuf ans, entre les bras de sa pieuse mère,
M^{me} la duchesse de Chevreuse.

» Cette courte vie, à laquelle n'ont pas
manqué les épreuves les plus amères, res-
tera comme un exemple de foi, d'honneur
et de courage.

» Digne de son nom, digne de sa mère,
le duc de Chaunes a inscrit au Livre d'or de
nos temps un nom qu'avaient enrichi déjà
toutes les gloires du passé. A dix-huit ans,
il faisait à la patrie le sacrifice des destinées
heureuses que semblait lui promettre l'ave-
nir, et il accompagnait à l'armée de la Loire
son héroïque aîné, le duc de Luynes.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MATHIE LACHESE.

(Suite.)

— As-tu ta ton argent ? dit vivement Zélie.
— Puisque je vous dis que j'ai prévu votre de-
mande.

— Ah ! chère enfant ! que le ciel te récompense !
Donne vite, Miguelle...

— Non, permettez. En retour de cette bonté
vraiment exagérée, je vous demande une chose fort
simple, mais que, par suite de réflexions nouvelles,
je me suis prise à désirer. Rendez-moi le dessin
que je vous ai confié. Vous l'avez vu, vous l'avez
étudié ; nulle confusion, maintenant, ne vous est
possible. Moi, je veux conserver cette image. Plus
que vous, peut-être, j'en aurai besoin.

M^{me} Gardelès eut un instant de singulier embar-
ras. Mais, se remettant promptement :

— Très-volontiers, mon enfant, dit-elle. Il est
à toi.

Elle ouvrit bruyamment l'aumônière fautive qui
attachait à sa ceinture.

— Ah ! reprit-elle, je suis glacée. Par charité,

Miguelle, terminons. Donne ton argent pendant
que mon sac est ouvert.

— Où est mon dessin ? reprit Miguelle.

— Le voici.

Et un rouleau de papier passa au travers des
barreaux.

Miguelle le saisit, mais, au lieu de placer la
bourse dans la main qui l'attendait, elle la remit
dans sa poche, se recula et, rapidement, développa
le rouleau.

— C'est lui, je te le dis, reprit Zélie d'une voix
inquiète, impatiente.

Pendant qu'elle affirmait ainsi, les doigts de
Miguelle rencontraient un papier végétal dont la
légèreté et le froissement indiquaient assez la
nature.

— Qu'est-ce que cela ? dit àprement la jeune
fille. Pourquoi cherchez-vous à me tromper ?

— C'est ton dessin, Miguelle, je te le jure.

— Comment ! vous persistez ? c'est avoir trop
de hardiesse.

— Je n'osais le porter sur moi. J'avais peur de
l'égarer. J'en ai fait un calque. Prends garde de le
briser, il est exact...

— Je vous demande celui que j'ai fait moi-même,
et, d'ailleurs, je ne vous ai jamais autorisée à le
reproduire, dit Miguelle en déchirant le calque
dont elle cacha les morceaux dans son vêtement.
Allez me le chercher sur le champ.

— Te le chercher ! maintenant ! Je reviendrai
la nuit prochaine.

— Non, je ne veux pas retarder votre départ.
Puis je ne compte pas renouveler toutes les nuits
cette séance dans la neige. Si vous êtes glacée, je
ne le suis pas moins. Allez, vous dis-je.

— Je ne ferai pas cela.

— Adieu, alors, et bon voyage. Je regrette que
votre obstination m'empêche de vous serrer.

— Miguelle !

— Je n'ai rien à ajouter. Faites ce que je vous
demande.

— Demain.

— A l'instant même ! s'écria la jeune fille saisie
d'une inquiétude soudaine.

Pourquoi, lorsque sa convoitise était mise en
jeu, la rude, l'intrépide voyageuse craignait-elle de
faire quelques pas ?

— Zélie ! répondez-moi. Ce dessin, l'avez-vous
encore ?

— Tu rêves. Eh ! qu'en aurais-je fait ?

— Allez le chercher.

— Demain.

— Vous ne l'avez plus, s'écria Miguelle, vous ne
l'avez plus. Oh ! ce n'est pas moi que vous saurez
tromper. Où est-il ? Répondez.

La veuve resta interdite. Mais, à elle non plus,
les expédients ne coûtaient guère.

— Miguelle, dit-elle, ne t'irrite pas ainsi. En

vérité, tu es une vue d'aigle. Où as-tu pris cette
perception de tout ce que je n'ose te révéler ?
Enfant, je t'admire à ce point que je ne veux pas
te résister davantage. Eh bien ! oui, tu dis vrai.
J'ai, pour un jour ou deux, déposé ton dessin
dans des mains étrangères. Je l'ai remis à un
marchand d'antiquités qui doit lui-même essayer
des recherches....

— Vous mentez une fois de plus, interrompit
Miguelle dont la voix commençait à trembler.
Vous n'osez, dites-vous, porter ce dessin sur vous
et vous voulez me faire croire que vous l'avez
confié à des mains inconnues ? A qui donc pensez-
vous parler ? Tout ceci me cache un mystère. Je
veux le connaître, je le veux, vous entendez.

Zélie demeura muette. Quel parti prendre ? tous
lui semblaient dangereux. Et, pour faire son choix,
elle devait compter le temps par secondes.

— Zélie, continua Miguelle avec angoisse, ne
me cachez rien. Je vous approuverai peut-être.

— Peut-être ! dit la veuve ébranlée tout à coup
par ce mot d'espoir. Mais aussi, Miguelle, si tu me
blâmes ?

— Pourquoi le supposer ? répondit M^{lle} de la
Jousselière, saisissant la nuance qui venait de se
produire dans l'indécision de M^{me} Gardelès. Vous
avez fait un acte évidemment grave, peut-être
avantageux, peut-être indispensable. Vous ne
pouvez le nier. Et vous allez partir, vous allez me

La mort visita les deux frères, qui tombèrent côte à côte sous les balles prussiennes, et teignirent de leur sang le cher étendard des zouaves pontificaux. Le duc de Luynes ne se releva pas; le duc de Chaulnes, après d'atroces souffrances, revint à la vie; il fut rendu aux pauvres et à toutes les œuvres du bien.

Les tortures morales, autant et plus que la maladie peut-être, ont conduit prématurément à la tombe cet homme si droit, si vaillant et si bon.

Fidèle au roi, le duc de Chaulnes s'est toujours montré fidèle à Dieu, et l'un de ses derniers actes fut d'offrir aux religieux proscrits l'asile de son château, avec le palais Alberti qu'il possédait à Florence.

Il s'éteint après de grandes douleurs et après de grands mérites.

Nos amis s'uniront avec un sympathique respect au deuil profond des familles de Luynes et de Sabran, à la douleur profonde de M^{me} la duchesse de Chevreuse, qui avait formé pour le bien cette âme généreuse et noble.

Dieu trouvera cette vaillante mère à la hauteur de l'épreuve nouvelle.

On annonce la mort de M. Maurice de la Roche-Macé, commune de Couffé (Loire-Inférieure). M. de la Roche-Macé commandait en 1815 une division de l'armée vendéenne sous les ordres du général d'Aulichamp. En 1832, il prit le commandement de la division qui s'empara de Riaillé et mit en déroute les soldats du 34^e de ligne, qui durent se retirer à Candé.

M. de la Roche-Macé était chevalier de Saint-Louis. Il était âgé de 93 ans.

EN AFRIQUE.

On attend que les premières pluies d'automne, qui manquent rarement de tomber les premiers jours d'octobre, aient rafraîchi l'atmosphère ardente et la terre embrasée, pour commencer l'expédition de Kairouan, un peu témérairement qualifiée à l'avance de « décisive » par certains optimistes.

Depuis qu'on la sait décidée, en Afrique toutes les tribus de la Régence qui, jusqu'ici, étaient demeurées neutres, ont pris les armes.

Sept brigades françaises, et plus probablement huit, organisées par la désorganisation de notre armée, fouleront le sol tunisien au moment de cette expédition. L'une d'elle occupera nécessairement la ville même de Tunis.

On peut révoquer en doute que cet effectif relativement énorme de forces militaires soit suffisant pour contenir le soulèvement général et furieux que peut susciter la violation de la ville sainte de Kairouan — la plus vénérée dans le monde islamite après la Mecque et Médine.

Les troupes qui doivent coopérer à cette expédition se concentrent à Zaghouan, sous les ordres du général Sabatier, commandant la 5^e brigade de renfort. Avec lui sont: le 28^e bataillon de chasseurs à pied, deux bataillons du régiment de marche Quine-

mant (28^e et 55^e), deux bataillons du régiment de marche Corréard (125^e et 135^e), trois escadrons du 7^e chasseurs à cheval et deux batteries de montagne; la 6^e brigade de renfort, commandée par le général Philibert et composée des régiments de marche Frayermouth (33^e, 43^e, 140^e), et Debord (8^e, 73^e, 127^e), de trois escadrons du 4^e hussards, de deux batteries de montagne et d'une compagnie du génie.

Zaghouan n'est pas tout à fait à mi-chemin de Tunis à Kairouan, située à 140 kilomètres environ au sud de la capitale.

Les positions maritimes de Hamamet, Sousse, Sfax et Gabès, doivent être fortement occupées, afin de couvrir la gauche de la colonne expéditionnaire et intercepter la contrebande de guerre.

Il y aura nécessité, à aussi forte raison, de protéger sa droite par l'occupation du Kef; en outre, un corps devra se tenir en permanence à Zaghouan pour maintenir les communications de l'expédition Sabatier-Philibert avec sa base d'opération (la Manouba-Tunis).

C'est probablement la colonne du général Forgemol, en ce moment à Tébessa (province de Constantine), qui ira se poster au Kef, après avoir mis à la raison la grande tribu des Frachichs qui s'est soulevée et a détruit notamment la ligne télégraphique du chemin de fer algéro-tunisien.

Etranger.

ITALIE. — Le gouvernement italien, malgré les embarras de ses finances, poursuit avec la plus grande activité le travail des fortifications autour de Rome; elles seront terminées en 1883. Il y a onze forts; cinq protègent la ville; six défendent les approches du côté de la campagne; on estime qu'ils pourront arrêter une armée de 200 mille hommes. Ils ont été élevés surtout en prévision d'une guerre avec la France.

L'irritation est toujours très-vive contre ce pays.

Les partis révolutionnaires ne cessent de s'agiter en Italie, où de très-graves événements se préparent.

L'Autriche, dont la réorganisation politique et militaire est complète, ne désespère pas de rentrer en Italie.

Une effroyable nouvelle nous vient d'Afrique.

Le choléra a fait son apparition parmi les pèlerins de la Mecque. Une dépêche officielle vient d'en informer la commission sanitaire d'Alexandrie.

On signale déjà 402 décès sur 433 cas de choléra.

ÉTATS-UNIS. — On constate la circonstance digne de remarque que M. Garfield est mort le jour même de l'anniversaire de la bataille de Chickamauga, dans laquelle il se distingua pour sa bravoure.

Il avait toujours eu, sans pouvoir se rendre compte pourquoi, une vive appréhension de cette date, qu'il croyait devoir lui

être fatale, et fréquemment, pendant sa maladie, on l'avait entendu dire à ses amis que, s'il mourait, ce serait le 20 septembre.

Quand vint la terrible rechute du 27 août, il dit tranquillement à sa femme: « Vous voyez bien, ma chère, que j'approche du jour fatal... »; et, en effet, sa mort fut exacte.

Ceci rappelle aux Américains un fait analogue en Angleterre: Cromwel était mort le 5 septembre, jour anniversaire de la bataille de Dunbar.

— Les funérailles de M. Garfield ont eu lieu lundi avec une grande solennité. 250,000 personnes y assistaient.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 septembre.

La Bourse est plus faible. On cote de 116.42 1/2 à 116.47 1/2 sur le 5 0/0. L'Italien est à 90.65.

L'action de la Banque de France s'établit à 6.470. Le Crédit foncier est fort bien tenu à 4,700 et 1,695. On constate des achats très-suivis. Le classement des obligations Communales nouvelles se continue rapidement et concourt à l'extension des opérations de prêts.

Les tendances dont la Société française financière témoigne sont excellentes. On est à 990.

Les obligations des Messageries fluviales de Cochinchine constituent un placement de premier ordre; on doit l'assimiler, sous le rapport de la solidité des garanties, aux obligations de nos grandes Compagnies de chemins de fer.

L'émission de ces titres faite par le Comptoir industriel de France et des colonies a obtenu un véritable succès. Le titre est demandé sur le marché en Banque à 287.50.

Le Crédit de France est très-ferme aux environs et au-dessus du cours de 800. A ce niveau, un travail nécessaire de tassement s'effectue; il sera bientôt suivi d'un nouveau développement de la hausse.

La Banque transatlantique s'établit sur le marché officiel à 675. Les actions anciennes du Phénix espagnol sont recherchées à 920. On demande le Crédit général français à 852.50. La Banque de Prêts à l'industrie donne lieu à un vif courant d'affaires à 625.

L'attention des capitalistes se porte avec raison sur les obligations des Ateliers et Chantiers du Rhône. Ce titre est une valeur hypothécaire; il a, en effet, pour garantie une hypothèque de premier rang sur les usines et les immeubles de la Société. Il va être émis à 278 fr. et il est remboursable à 300. Cette valeur se recommande à tous égards d'elle-même, à raison des avantages et de la sécurité qu'elle présente.

On négocie aux environs de 700 les actions de la Banque nationale. Les Bons de l'Assurance financière sont demandés à 270.

Lyon, 1,795; Midi, 1,283.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les manœuvres de la 36^e brigade ne se sont pas terminées dimanche, après le départ du général de Galliffet.

Lundi, les troupes se sont rendues à Montreuil-Bellay, où elles ont cantonné.

Mardi matin, il y a eu manœuvres de régiments dans la vaste plaine de la Champagne.

Hier, une nouvelle grande bataille a été engagée entre Méron et Montrenil. Le canon a tonné de 9 heures du matin à 2 heures du soir. La journée a été favorisée par un

quitter en laissant un secret derrière vous! Mais, si cet acte est sage, s'il est habile, je continuerai votre œuvre...

— Oh! bien difficilement, soupira Zélie. Dans la haute position que tu occupes, une jeune fille a si peu de liberté!

— J'apprécierai, dit Miguelle dont le cœur battait. Puisque la chose est faite, ce qu'il y a de mieux, soyez-en sûre, c'est de me donner le moyen d'en profiter.

— Tu as peut-être raison, murmura la veuve qui, devant cette alternative subite, sentait sa pensée tourner comme dans un cercle. Que veux-tu, mon enfant? nous jouons une partie suprême. Toutes les deux, il faut bien l'avouer, nous sommes des ignorantes. L'intelligence ne suffit pas dans des circonstances où les choses sont soumises à certaines régularités. J'ai cru devoir...

— Quoi donc?

— Eh bien! j'ai cru devoir consulter un homme habitué à traiter ces sortes d'affaires.

Miguëlle ne songeait plus à se plaindre du froid et de la fatigue.

— J'ai eu bien raison, continua Zélie. Je me suis adressée au plus sage, au plus discret, au plus perspicace des conseils. Oh! Miguëlle! si jamais tu peux lui parler à ton tour, tu verras combien il mérite la confiance!

— Un notaire? dit Miguëlle les dents serrées.

— Non pas, un avocat. Et bon! et généreux! Je ne m'étonne pas qu'on le dise l'ami des pauvres.

— L'ami des pauvres! s'écria Miguëlle.

Et, d'une voix étouffée:

— Son nom? son nom?

— Maître Le-Tianec.

Miguëlle chancela. Une sorte de gémissement s'échappa de ses lèvres.

— Miguëlle! s'écria Zélie.

La jeune fille ne répondit pas.

— Qu'as-tu? Grand Dieu! qu'as-tu?

Le silence persista.

Zélie la crut partie. Mais sa main trouva, contre la grille une main raidie cramponnée aux barreaux.

La veuve eut peur: elle essaya de dégager cette main. Le contact de ses doigts fut plus puissant que ses paroles. Miguëlle bondit en arrière.

— Malheureuse! dit-elle, ne me touchez pas! Que je ne vous revoie jamais, jamais, entendez-vous! Que la terre vous supporte ou qu'elle vous ensevelisse, jamais je ne veux même entendre votre nom.

Son accent était profond, terrible.

— Miguëlle! dit Zélie avec épouvante.

— Laissez-moi. Pour une chimère insensée, vous avez brisé mon avenir, vous avez détruit mon bonheur!

— Brisé ton avenir! Détruit ton bonheur! Mais ce sont là des paroles de fiancée!

— Ah! dit Miguëlle d'une voix qui, peu à peu, redevenait vibrante, ah! j'applaudis! Je vous avais défendu de révéler votre naissance, je vous avais défendu d'agir sans mes avis. Que vous avez bien fait de mépriser mes paroles! Pour la seconde fois, je suis votre victime. J'aurais voulu me venger de vous que jamais, non, jamais, je n'aurais pu aussi bien réussir. Cet homme, votre conseil, votre confident, votre secours, il est leur proche parent, leur ami le plus intime. Il donnerait sa vie pour eux....

— Le parent! l'ami! de qui? rugit la femme en saisissant la grille avec une telle violence que le fer trembla.

Pour toute réponse, Miguëlle se pencha vers les barreaux:

— Adieu, dit-elle, Zélie, panthère prise au piège!

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Maximes et Pensées.

Un sot a toujours assez d'esprit pour nuire.

Les années ne font pas les sages, elles ne font que les vieillards.

temps magnifique, et une foule de curieux avaient envahi les mamelons qui dominent la campagne pour suivre les péripéties de l'action.

C'est sur ce champ de bataille qu'a fait sa première apparition le vin nouveau de 1881, dit vin des comètes. Il n'était pas très-clair, mais les soldats appréciaient sa douceur au prix de 40 centimes le litre que leur vendaient des industriels qui parcouraient leurs rangs.

L'Européen, qui a quitté le port de Toulon lundi matin à 2 heures, emmenait un de nos braves compatriotes, M. Louis Flavigny, capitaine au 90^e de ligne, qui conduisait un nouveau détachement pour compléter le bataillon de son régiment, déjà en Tunisie depuis plus d'un mois.

École de cavalerie de Saumur.

Par décision ministérielle du 20 septembre:

M. Kévérony, chef d'escadrons au 3^e hussards, est nommé à l'emploi de chef d'escadron, instructeur en chef de l'École d'application de cavalerie.

M. de la Forge de Bellegarde, capitaine écuyer à l'École supérieure de guerre, est désigné pour remplir les fonctions d'instructeur en chef d'équitation à l'École d'application de cavalerie.

M. Ferrendier, capitaine du génie, professeur de physique et de chimie à l'École d'application de cavalerie, est nommé à l'emploi de professeur de fortification et de sciences appliquées à l'art militaire à la même École.

M. Picard, lieutenant de cavalerie, professeur d'arithmétique et de géométrie à l'École d'application de cavalerie, est nommé à l'emploi de professeur d'histoire et de géographie militaires à la même École.

M. Mégard Le Pays de Bourjolly, capitaine au 42^e régiment de cuirassiers, est nommé à un emploi de capitaine adjudant-major à l'École d'application de cavalerie.

M. Sieur, capitaine au 2^e chasseurs, est nommé à un emploi de capitaine adjudant-major à l'École d'application de cavalerie.

M. Carbonnel de Canisy, capitaine au 3^e hussards, est nommé à un emploi de capitaine instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie.

M. Durand de Villers, capitaine instructeur au 4^e cuirassiers, est nommé à un emploi de capitaine instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie.

M. de Merval, capitaine instructeur au 6^e cuirassiers, est nommé à un emploi de capitaine instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie.

Par le même décret, sont nommés lieutenants sous-instructeurs à l'École d'application de cavalerie:

MM.

Perrin, lieutenant au 42^e cuirassiers. Le Bouyer de Saint-Gervais de Monthoudou, lieutenant au 42^e dragons.

Bodin de Galembert, lieutenant au 3^e dragons.

De Roujoux, lieutenant au 8^e dragons. Humbert, lieutenant au 23^e dragons.

Scourion de Beaufort, lieutenant au 25^e dragons.

Farcis, lieutenant au 7^e chasseurs. Menuau, lieutenant au 20^e chasseurs.

Voisin, lieutenant au 12^e hussards.

Par décret en date du 20 septembre:

M. d'Esclaires d'Hust, chef d'escadrons, instructeur en chef à l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de son grade au 3^e hussards.

M. Stévenin, capitaine instructeur à l'École d'application de cavalerie, est nommé à l'emploi de capitaine instructeur au 6^e cuirassiers.

M. Brochet, capitaine instructeur à l'École d'application de cavalerie, est nommé à l'emploi de capitaine instructeur au 4^e cuirassiers.

M. Isle de Beauchaine, capitaine instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de capitaine écuyer à l'École supérieure de guerre.

M. Murette de Lagarenne, capitaine instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de capitaine écuyer à l'École supérieure de guerre.

M. de la Panouse, capitaine de cavalerie,

professeur d'histoire et de géographie à l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de son grade au 2^e chasseurs, non activité.

M. Mordacq, capitaine instructeur à l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de son grade au 6^e hussards, non activité.

M. Mallet, capitaine instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de son grade au 26^e dragons, non activité.

M. Levillain, lieutenant au 8^e hussards, sorti avec le n^o 1 de l'École d'application de cavalerie en 1881, est nommé capitaine au 19^e chasseurs, choix (hors tours).

M. de Pontac, capitaine instructeur à l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de son grade au 2^e cuirassiers, non activité.

M. Lhuillier, lieutenant sous-instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de son grade au 10^e hussards, non activité.

M. de Klopstein, lieutenant au 4^e cuirassiers, sortant de l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de lieutenant écuyer à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

Par décret du 20 septembre, ont été nommés, pour prendre rang du 1^{er} septembre 1881, à l'emploi d'aide-vétérinaire, les 24 aides-vétérinaires stagiaires de la promotion du 1^{er} septembre 1880, qui ont satisfait aux examens de sortie de l'École d'application de cavalerie et ont été classés ainsi qu'il suit, savoir :

MM. Thary, Bonnefoy, Auger, Mouquet, Jobelot, Lambert, Ferré, Lenoir, Guillemain, Laroque, Berton, Nallet, Mourrot, Gillot, Le Hello, Gilly, Bézard, Bertreux, Lagarde, Delattre, Durand, Goubaux, Falgères, Le Morvan.

Par décision ministérielle du même jour, les 24 aides-vétérinaires nouvellement promus ont été répartis ainsi qu'il suit dans les régiments :

6^e cuirassiers, M. Thary; 7^e cuirassiers, M. Bézard; 11^e cuirassiers, M. Mouquet; 12^e dragons, M. Goubaux; 13^e dragons, M. Auger; 16^e dragons, M. Falgères; 19^e dragons, M. Nallet; 20^e dragons, M. Guillemain; 1^{er} chasseurs, M. Lenoir; 3^e chasseurs, M. Laroque; 4^e chasseurs, M. Lagarde; 5^e chasseurs, M. Durand; 8^e chasseurs, M. Berton; 12^e chasseurs, M. Lambert; 15^e chasseurs, M. Bertreux; 20^e chasseurs, M. Ferré; 1^{er} hussards, M. Bonnefoy; 3^e hussards, M. Le Morvan; 10^e hussards, M. Delattre; 2^e d'artillerie, M. Gilly; 14^e d'artillerie, M. Gillot; 18^e d'artillerie, M. Jobelot; 28^e d'artillerie, M. Le Mello; 31^e d'artillerie, M. Mourrot.

Le Cirque de MM. W. et G. Pinder est arrivé ce matin à Saumur et le personnel monte la tente sur la place du Chardonnet.

Aujourd'hui, à 4 heures, les écuyers, écuyères et les clowns parcourront la ville en une brillante cavalcade.

M. Hébert, récemment nommé sous-préfet de l'arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire), a adressé une lettre au ministre de l'intérieur dans laquelle il lui annonce ne pouvoir accepter le poste qui vient de lui être confié.

AVIS aux réfractaires. — L'autorité militaire vient d'infliger trois jours de prison au sieur Bernard D..., demeurant à Angoulême, et deux jours de la même peine au sieur Jean P..., domicilié au Bouchage, pour avoir manqué l'un et l'autre à l'appel des hommes de la classe dont ils font partie.

Dans la séance du 26 septembre de l'Académie des sciences, M. Dumas a lu un résumé fort remarquable du rapport de M. Henneguy, premier préparateur de M. Balbiani, du Collège de France, envoyé en inspection des vignobles du Midi. Dans quelques années, nous pouvons espérer que notre richesse vinicole aura repris toute sa puissance.

Les vignes attaquées sont guéries; les vignes mourantes sont sauvées; et celles qui ont complètement péri, sont facilement recrées avec des plans français et productives en trois années.

Des moyens héroïques employés, l'inondation occasionne parfois la coulure; le

sulfate de carbone donne une grande vigueur aux pampres, mais la fructification est moindre, tandis que le sulfure de potasse fait produire beaucoup de raisins.

Grand-Théâtre d'Angers. — Aujourd'hui jeudi, 29 septembre, a lieu l'ouverture de la saison théâtrale (direction de M. Roubaud). On joue les *Mousquetaires de la Reine*, pour le premier début de MM. Henri Leroy, premier ténor; Angeville, deuxième ténor; Lamarche, première basse; M^{lle} Louise Arnaud, première chanteuse légère; Guérin, première dugazon; Moine, première duègne.

Accident de chasse. — M. Jules Dorvale, garde particulier à Saint-Jean-de-Linière, chassait dans la matinée du 21 septembre sur la commune de Saint-Léger-des-Bois, arrondissement d'Angers. Son chien avait fait lever un lièvre. M. Dorvale, ayant alors un fossé devant lui, s'élança; mais il tomba, et les canons de son fusil s'enfonçant dans le talus, furent remplis de terre. Pendant qu'il nettoyait son arme, un coup partit et lui coupa net deux doigts de la main gauche.

Un déplorable accident, dû à un manque de précaution, vient d'attrister la commune de Saint-Aubin-de-Luigné (canton de Chalonnes, arrondissement d'Angers). Mercredi dernier, le sieur Blouin, fermier à l'Éperonnière, s'était servi d'une lampe à pétrole pour allumer une bougie. En penchant cette lampe, il renversa quelques gouttes de pétrole enflammé sur sa femme qui ne tarda pas à être entourée par les flammes.

M. Blouin, en se précipitant au secours de sa femme, eut les deux mains cruellement brûlées. Ce ne fut que quelques instants après qu'un voisin parvint à éteindre le feu. Mais le corps de la malheureuse M^{me} Blouin ne forme plus qu'une plaie, et ses jours sont en danger. (J. de Maine-et-Loire.)

UNE SUCCESSION.

Diverses correspondances d'Amérique, adressées du Brésil en Saintonge, annoncent dans ces parages lointains une succession de plusieurs millions, dont on recherche les possesseurs.

Un riche industriel dont les parents avaient laissé la France lors de la révocation de l'édit de Nantes, vint mourir dans la ville de *Porto das Caïssa, provincia de Rio de Janeiro*. Ce Crépus américain, malgré son or, ne restait pas inactif, et se livrait au commerce des bois et des cuirs; on lui connaissait d'immenses exploitations de bois précieux sur la *Lagôa de Rodrigo de Freitas* et des magasins non moins immenses à la pointe du *Ponta do Cala bouço*.

On ne connaît pas au juste le point d'origine de la famille de ce richard, qui se faisait appeler sieur Donnat de la Maynarderie, mais on suppose qu'il appartient à la Saintonge ou au Poitou. Et la raison est qu'une certaine quantité de vieux papiers, trouvés en la possession du défunt Donat de la Maynarderie, proviennent des châtellenies d'Aulnay et de Civray et de la sénéchaussée de Saintonge (siège de Saint-Jean-d'Angély). — Les noms les plus souvent répétés dans ces actes sont ceux de Ménard, Mesnard, Maynard, Moïnard, Pinaud, Martin, Bonneau, Donas, Daunas, Broussard, etc. On pourrait d'ailleurs avoir des renseignements plus précis en écrivant à : *Signor Clémentin Geoffro, rua de Richuelo, 160, Rio de Janeiro (Brésil)*.

Encore une légende !

DENFERT - ROCHEREAU

Par Adolphe Caillé.

Les lignes suivantes sont empruntées au *Journal de la Vienne* :

Un de nos amis, M. Adolphe Caillé, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, vient d'adresser à M. Mercier, sculpteur, une lettre remarquable au sujet du monument qu'on veut élever à Belfort en l'honneur de M. Thiers et du colonel Denfert.

M. Adolphe Caillé est un homme de talent, — plus que cela, — un homme de cœur et un patriote dans la véritable acception du mot. Il a publié, il y a peu de temps, une étude très-approfondie sur le siège de Belfort, 1870, et sur la conduite de celui qui commandait alors cette place de guerre, le colonel Denfert. La lettre adressée par M. Caillé au sculpteur Mercier est en quelque sorte le résumé de cette étude qui a obtenu

un succès des plus grands et des plus mérités lors de son apparition.

Le colonel Denfert est une gloire surfaite, surfaite comme tout ce qui émane du 4 Septembre 1870, surfaite comme tout ce qui touche de près ou de loin aux hommes auxquels la France doit tous ses malheurs et toutes ses hontes. Que les républicains élèvent des statues à ce triste héros, qu'ils donnent son nom à des places publiques, c'est affaire à eux. La justice populaire se chargera de démolir les unes et l'histoire d'effacer les autres, mais c'est un devoir pour tous les hommes de cœur d'arracher ces lauriers de pacotille dont on affuble à plaisir des héros de tréteaux et de parade.

Car enfin savez-vous, âmes naïves qui ajoutez foi à tout ce que vous racontent les feuilles républicaines, savez-vous bien ce que c'est que ce foudre de guerre, ce Denfert-Rochereau, dont les républicains ont sans cesse le nom à la bouche? Voici son portrait en vingt lignes, tracé par M. Caillé :

« Après avoir laissé les Allemands investir sa place et procéder sans être inquiétés sérieusement à l'établissement de nombreuses batteries, M. Denfert, semblable à ces oiseaux qui, dit-on, sentent la poudre et s'envolent à tire d'ailes à l'approche du chasseur, ne craignit pas, quatre jours avant le bombardement, de se réfugier avec armes et bagages, c'est-à-dire avec plumes, papier et encre, dans la casemate de la porte de Brissach. Là, sous une voûte formidable et impénétrable, il a passé SOIXANTE-DIX-SEPT JOURS, à l'abri de tout péril, délivré de toute crainte, alors qu'en dehors de la casemate, les obus pleuvaient et faisaient rage. Tout était au danger, à la dévastation, à la mort, à l'honneur. Seul, M. Denfert était à l'abri et en pleine sécurité.

« Une seule et unique fois pendant le cours de cette stupéfiante hégire, et cela quelques jours seulement avant la reddition de la place, le gouverneur descendit les cinquante marches de sa casemate pour aller visiter, tout près de là, un brave officier de génie blessé mortellement, qui avait exprimé le désir de le voir avant de rendre l'âme : il le fit si prestement qu'il ne resta que quelques minutes hors de sa retraite. En sortant de l'ambulance, dit un témoin oculaire, il passa sur la Place d'Armes pour voir l'effet des obus allemands sur le Château, mais il n'y resta qu'une seconde.

« Pendant soixante-dix-sept jours, nulle autre considération ne put le décider à mettre les pieds et le nez dehors. C'était chez lui, qu'on me passe le mot, la folie de la prudence. Jamais pareille chose ne s'était vue, et il est à présumer qu'elle ne se verra jamais. »

C'est une photographie terriblement ressemblante que ce portrait, — que dis-je ? — c'est une gravure profondément fouillée par le burin d'un maître; que l'histoire — un document de haute valeur, la véritable et rigide histoire nationale — conservera précieusement à l'enseignement des générations futures. Denfert, dont les républicains ont voulu faire un homme de bronze digne des temps héroïques, n'est en réalité qu'un homme de plâtre que le temps rapetisse tous les jours. Grâce à la patriotique brochure de M. Caillé, nos petits fils ne parleront plus de Denfert-Rochereau qu'avec une sorte de pitié mêlée de mépris.

Si la ville de Belfort voulait absolument élever une statue à un militaire, à un grand soldat qui fût en même temps un vrai patriote, c'est sur le général Lecourbe qu'elle devait fixer son choix. Voici les lignes que consacre à ce vaillant entre les vaillants, M. Caillé, dans sa lettre au sculpteur Mercier :

« Simple soldat avant la Révolution dans le régiment d'Aquitaine, Claude-Joseph Lecourbe, de Lons-le-Saunier, brilla, comme tant d'autres de ses camarades de l'armée royale, dans ces campagnes de 1793 et de 1794 qui, ainsi que l'a proclamé l'Empereur à Sainte-Hélène, ont sauvé la France de l'invasion étrangère.

« A Fleurus, à la tête de trois bataillons, il tint tête à 40,000 Autrichiens. Il se distingua de toutes manières aux armées du Rhin et du Danube. Lieutenant de Masséna en Suisse, il s'y montra tacticien consommé et contribua, pour une grande part, au succès de cette campagne fameuse que termina la victoire de Zurich. C'était un homme de grand caractère. Disgracié sous le Consulat et sous l'Empire comme ami de Moreau, il oublia ses griefs, aux heures calamiteuses;

à l'exemple de Carnot, il reprit, pendant les Cent-Jours, sa vieille épée de la République et la mit généreusement au service de l'Empereur. Appelé à commander un petit corps d'armée dans le Haut-Rhin, il se maintint contre des forces bien supérieures aux siennes, et se retira dans la place de Belfort dont il fit un camp retranché que l'ennemi ne put jamais forcer. Sur ce petit théâtre, ce vieux, cet héroïque capitaine fit des merveilles. L'ennemi avait une quarantaine de mille hommes en ligne. Lecourbe n'en avait à lui opposer que 8 à 9,000, sur lesquels les deux tiers étaient de simples gardes nationaux. Il battit les Autrichiens à Essert, à Chèvremont, à Bavilliers, là même où M. Denfert, dans les premiers jours de l'investissement, n'éprouva que des échecs contre des adversaires inférieurs en nombre. Mais à cœur vaillant rien n'est impossible. Avec quelques milliers d'hommes, Lecourbe bat partout l'ennemi; avec près de 18,000 hommes, Denfert ne fait rien qui vaille. Lecourbe conserve Belfort au moyen d'un armistice des plus honorables; Denfert le rend. »

Un jour viendra — la justice finit toujours par triompher dans notre belle France — où le nom de Denfert sera à jamais rayé du nombre des héros. On verra alors ce que pèse, dans la balance de l'histoire, le nom d'un faux grand homme, si républicain qu'il ait pu être. **PIERRE DELBARRE.**

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO.

I. L'Architecture en France, par *Cerferr de Medelsheim*. — II. Chronique scientifique: Exposition de Montreuil-les-Pêches. Nouveau procédé pour l'extraction du soufre, par le *Dr Gorecki*. — III. La Grande Comète du Sud. — IV. Sommeil et Somnambulisme, par le *Dr Regnard*. — V. Exposition universelle et internationale d'électricité. Des divers systèmes d'éclairage électrique, par *A. de Vaulabelle*. — VI. Pastilles contre la soif. — VII. Manière de nettoyer les filtres. — VIII. Les Fleurs et les Insectes. — IX. Pastilles digestives. — X. La France en Indo-Chine: Chasses, coutumes et superstitions. — XI. Kairoan.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE: Courrier de Paris, par *Gérôme*. — Bulletin, par *X. Dacherès*. — Théâtres, par *Damon*. — Revue scientifique, par le docteur *E. Decaisne*. — Mendians algériens à la porte d'une mosquée, par *R. Vallier*. — Croquis zoologiques, par *M. B.* — *Le Mariage de Gabrielle*, par *Daniel Lesueur* (suite). — Une exécution au Japon, par *René Bompois*. — Bulletin financier, par *Plutus*. — Courrier des Modes, par *M^{me} Iza de Cérigny*. — Échecs.

GRAVURES: Inauguration du monument de Joseph Bara, à Palaiseau. — Statue de Frédéric Sauvage, inventeur de l'hélice, érigée à Boulogne-sur-Mer, le 11 septembre 1881. — Le général James A. Garfield, président des États-Unis, décédé le 19 septembre 1881. — Le général Chester A. Arthur, vice-président des États-Unis, appelé à la présidence par la constitution américaine. — Brest: lancement du croiseur de première classe *l'Iphigénie*. — Mendians algériens à la porte d'une mosquée. — Bêtes et gens (quatre gravures). — Plan général de l'exposition d'électricité, au palais de l'Industrie. — Une exécution au Japon. — Rébus.

Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50, trois mois, 6 fr.
Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie *GABLIN*. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le fumifuge *H. CAHUZAC*, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHE-OUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE
Du **BARRY**, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes.

hausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueur, congestion, névrose, dertres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr. Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalésière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalésière. Aux personnes phthisiques, étiques ou

rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc. Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalésière. Léon PEYCLER, instituteur à Eynacqas (Haute-Vienne). N° 63,476: M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalésière du Barry m'a guéri à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus

terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BONNET, née Carbonnelly, rue du Balai, 11. Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalésière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Bis-

CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoyé contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt de Saumur, Comman, 23, rue Saint-Jean. — Dépôt de BESNON, successeur de TEXIER, J. Roussier, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

Plus d'ASTHME
SUFFOCATION et TOUX
Indication gratuite par écrit à M. le Dr. GLEBY à Marseille.
P. GODRY, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 SEPTEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	84 45		30	Comptoir d'escompte	1060	1 25		C. gén. Transatlantique	620	2 50	
3 % amortissable	87 25		15	Crédit Foncier colonial	635			Canal de Suez	2000		30
3 % amortissable nouveau	85 35		25	Crédit Foncier	1690		10	Société autrichienne	777 50		5
4 1/2 %	113			Obligations foncières 1877	358			OBLIGATIONS.			
5 %	116 20		30	Obligations communales 1879	445 50		3 50	Est	387 30		
Obligations du Trésor	512			Oblig. foncières 1879 3 %	445		50	Midi	390		
Obligations du Trésor nouvelles	516			Soc. de Crédit ind. et comm.	770			Nord	397		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	529			Crédit mobilier	765			Orléans	390		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515		50	Est	820		5	Ouest	387		
— 1865, 4 %	416			Paris-Lyon-Méditerranée	1790		5	Paris-Lyon-Méditerranée	389 50		
— 1869, 3 %	401			Nord	282 50		2 50	Paris (Grande-Ceinture)	390		
— 1871, 3 %	397 50		50	Orléans	2020			Paris-Bourbonnais	387		
— 1875, 4 %	520			Ouest	1375		5	Canal de Suez	575		
— 1876, 4 %	517 50			Compagnie parisienne du Gaz	1655		5				
Banque de France	6450	100									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	—	(s'arrête à Angers)
8	—	omnibus-mixte.
1	—	soir,
3	—	express.
7	—	omnibus.
10	—	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
8	—	omnibus.
9	—	express.
12	—	soir,
4	—	omnibus-mixte.
10	—	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Tribunal de commerce de Saumur.
FAILLITE DUGRIP FILS, MAXIMILIEN.
Par jugement, en date du 23 septembre 1881, rendu par le tribunal de commerce de Saumur, M. Proust, Ludovic, comptable à Saumur, a été maintenu comme syndic définitif de la faillite du sieur Dugrip fils, Maximilien, marchand tailleur à Saumur.
Pour extrait:
Le greffier,
L. BONNEAU.
(613)

Tribunal de commerce de Saumur.
FAILLITE LEPELTIER, ALFRED.
Par jugement du 23 septembre 1881, rendu par le tribunal de commerce de Saumur, M. Doussain, Gustave-Philippe, expert-comptable à Saumur, a été maintenu comme syndic définitif de la faillite du sieur Lepeltier, Alfred, marchand épiciers à Saumur.
Pour extrait:
Le greffier,
L. BONNEAU.
(614)

Tribunal de commerce de Saumur.
FAILLITE SALOMON-RENAUD.
Par jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 23 septembre 1881, le sieur Salomon-Renaud, ancien épiciers au Puy-Notre-Dame, a été déclaré inexécutable.
Pour extrait:
Le greffier,
L. BONNEAU.
(615)

Tribunal de commerce de Saumur.
FAILLITE CROCHON, JOSEPH.
Par jugement, en date du 23 septembre 1881, le tribunal de commerce de Saumur a déclaré closes, pour insuffisance d'actif, les opérations de la faillite du sieur Crochon, Joseph, cultivateur et marchand de vaches à Chanteloup, commune du Vaudelnay-Rillé.
Le greffier,
L. BONNEAU.
(616)

Tribunal de commerce de Saumur.
FAILLITE DU SIEUR BROISIER, EUGÈNE.
HOMOLOGATION DE CONCORDAT.
Par jugement du 23 septembre 1881, le tribunal a homologué le concordat consenti au profit du sieur Broisier, Eugène, marchand de meubles à Saumur.
CONDITIONS: 21 fr. 70 c. 0/0, payables après la réalisation de l'actif, et 11 fr. 30 c. payables en 5 années, par 5^{es}, le premier paiement devant se faire le 1^{er} octobre 1882.
Le greffier du tribunal,
L. BONNEAU.
(617)

A VENDRE
Au-dessous du cours, Cinq Actions au porteur, Plâtrières de Seine-et-Oise, coupon non-détaché.
S'adresser au bureau du journal.

Etudes de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, Et de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.
VENTE
Aux enchères publiques ET PAR LICITATION,
En l'étude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, le lundi 10 octobre 1881, à midi.

1^o DE LA FERME DE LA GODUCHEAU
Située commune de Maulévrier (arrondissement de Cholet),
D'une contenance de 35 hectares 70 ares 62 centiares,
Sur la mise à prix de 65,000 fr.;
2^o D'UNE PORTION DE LA FERME VILJAMES
Située commune de Voullégon (arrondissement de Bressuire),
Contenant 23 hectares,
Sur la mise à prix de 28,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements:
1^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière;
2^o A M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, dépositaire du cahier des charges;
3^o A M^{es} LE RAY et LECOY, avoués co-licitants, à Saumur.
Pour extrait: BEAUREPAIRE, avoué poursuivant. (596)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.
VENTE
SUR LICITATION.
L'an 1881, le dimanche 16 octobre, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^e Le Blaye, notaire à Saumur, à la vente par adjudication, sur licitation, de MAISONS, sises à Saumur, rue de Bordeaux, n^{os} 24 et 26, indivises entre les héritiers de M. Pierre Aubert-Vineau.
S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges. (603)

A VENDRE
UNE BONNE VIGNE
Située au Vau-Langlais, commune de Dagneux,
Contenant 27 ares 50 centiares.
On vendra ladite vigne avec sa récolte.
S'adresser à M. TAYEAU-NICOLAS, expert au Pont-Fouchard.

A VENDRE
UNE MAISON
AVEC GRAND EMBLEMMENT
Situés au Pont-Fouchard, autrefois occupée par M^{me} veuve Besnard.
S'adresser également à M. TAYEAU.

Etude de M^e JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun.
A AFFERMER
MOULIN A EAU DE CHANTEBREAU
Sur le bord de la Dive, près Loudun,
AVEC FERME
De 22 hectares.

APRÈS LIQUIDATION
Un phaéton, un camion, une selle, divers équipages à un et deux chevaux, et leurs accessoires; le tout en très-bon état.
BOURJEU, rue Lenepveu, Angers.

OFFICE D'HUISSIER
A CÉDER DE SUITE.
S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Gennez, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A VENDRE
UN BILLARD et UN PIANO nouvellement réparé.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Grande quantité de BEAUX FUTS Anjou, et beaux cercles, buiserie d'Angers.
S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint Florent. (542)

M^e JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun, demande un second clerc.
Bons appointements.

J.-A. FRESCO
Chirurgien - Dentiste de Londres,
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n^o 16, maison Espagnol, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

MALADIES CHRONIQUES
Vices du sang, cancers de toute nature, épilepsie, ulcères, goutte, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

ON NE PAIE les honoraires qu'après la guérison. — Telle est la garantie donnée par M. Robbe, docteur homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultations de 2 heures à 6 heures et par correspondance. (Affranchir.)

CIRQUE ROYAL D'ANGLETERRE
Direction: W. et G. PINDER,
DEUX JOURS SEULEMENT
SAUMUR, PLACE DU CHARDONNET.
JEUDI 29 SEPTEMBRE 1881
Grande Cavalcade à 4 heures.
Grande Représentation à 8 heures.
 VENDREDI 30 SEPTEMBRE
Grande Cavalcade à une heure.
Représentation du jour à 3 heures.
du soir à 8 heures.
100 Chevaux de pur sang anglais et de superbes Poneys — Des Chameaux — Des Dromadaires.
La meilleure des Troupes voyageant en Europe.
GRANDES SPÉCIALITÉS
Les Quadrilles Lanciers, exécutés par huit chevaux pur sang. — Le Jockey anglais, M. St-J. Pinter. — La Reine de la Haute Ecole, M^{lle} Hannah. — M^{lle} J. Dalia, la Gymnaste amazone. — L'homme serpent. — Les Acrobates Onzalo. — M^{lle} Nelly Daniels, saut des oriflammes. — M^{lle} Emilie. — M. Orwing, le jongleur à cheval.
George WATTS, régisseur général.

ARMES DE CHASSE
Nouveaux perfectionnements. — Tir à longue portée
Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La MAISON GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.
La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la prompte exécution des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.
NOTA. — En s'adressant à la MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, il est facile et plus économique de se procurer l'arme de son goût que d'en faire l'acquisition chez un marchand armurier mal assorti.
Demander par lettre l'Album-Galand, à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris. (448)

Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinalgre
COSMYDOR
Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinalgre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé.
Toutes les célébrités médicales ordonnent aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour les soins de leur Toilette.
(En faire usage quotidiennement)
SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE.
Entrepôt Général: 28, Rue Bergère, à Paris.